



Assemblée Générale du 24 juin 2025

Rapport moral du président

(Année scolaire 2024 – 2025)

Une année intense, comme d'habitude

De nombreux points positifs nous ont laissé penser que nous vivions une excellente année.

Le niveau d'inscription est comparable, voire légèrement supérieur à celui de l'année précédente, avec 482 adhérents.

Plusieurs nouvelles prestations extérieures ont vu le jour :

- La chorale des « Guépards du prétoire »
- « L'orchestre au collège » du collège Sainte-Marie de Nevers
- « Les P'tits Fontains », de l'association des nounous de Castelnau-d'Estrétefonds
- L'éveil musical pour Bloomdayz
- Eveil musical à l'école maternelle Sainte Thérèse

Nous avons reconduit :

- La Cité des Pitchouns en partenariat avec le Métronum
- La journée des familles au Métronum

Au total, près de 370 heures d'interventions extérieures ont été réalisées dans le cadre de ces projets.

Le projet « Orchestre au collège » est prévu sur trois ans, avec l'intervention de cinq enseignants.

Avant la rentrée, nous avons recruté deux jeunes en Service Civique pour épauler Claire sur les tâches administratives, mais aussi pour aider nos enseignants en situation de handicap dans la gestion de leur emploi du temps.

La capacité d'accueil de nos locaux et le manque de salles disponibles sur les créneaux horaires les plus demandés ne nous permettent pas d'augmenter notre activité, et donc nos revenus.

L'une des solutions envisagées est le développement des prestations extérieures.

Le temps libéré par les Services Civiques a permis à Claire de mener des actions de prospection, mais aussi de renforcer les liens avec les autres écoles de musique de la Haute-Garonne.

Claire siège également au bureau de l'UDEM 31 (Union Départementale des Écoles de Musique et de Danse de la Haute-Garonne). Ce réseau contribue à la dynamisation, à la structuration et à l'harmonisation de l'enseignement musical et chorégraphique dans le département. Il soutient les écoles adhérentes dans leur évolution et leurs projets, et constitue un espace de réflexion, de rencontre et de formation pour les enseignants et les responsables d'établissement.

L'ancrage de notre école dans le quartier, ainsi que notre implication auprès des acteurs de la vie locale, ne sont plus à démontrer.

Nos professeurs sont engagés, motivés et partagent pleinement les valeurs de l'école. Cette année, nous n'avons eu qu'un seul départ d'enseignant, remplacé pendant les vacances de Noël, sans impact sur les cours.

En marge de cela :

Les bons résultats de l'an dernier nous ont permis d'investir dans du matériel pour l'éveil musical, un secteur que nous souhaitons continuer à développer, car la demande reste forte.

Nous avons ouvert un atelier « Fanfare ». Ce fût un succès immédiat avec un taux de remplissage élevé dès la première année.

Nous avons également investi dans un nouveau logiciel de gestion, plus ergonomique et performant. Il permet notamment la préinscription en ligne, une fonctionnalité absente dans le précédent. L'an dernier, nous avons perdu un certain nombre d'adhérents, en particulier dans les cours d'éveil musical, en raison d'un manque de réactivité dans le traitement des demandes d'inscription.

Nos élus du Conseil Départemental (I. Hardy / J. Klotz) ont répondu favorablement à notre invitation début 2025. Cela nous a permis de leur présenter l'école, d'évoquer nos projets, ainsi que les difficultés rencontrées.

Nos relations avec Jean-Paul Bouche, maire de quartier, restent excellentes. Il est notre meilleur relais auprès de la mairie et de ses services.

Mais un bilan financier 2024 négatif – et 2025 ne s'annonce pas mieux

L'analyse de ces résultats, réalisée avec l'aide de notre experte-comptable a mis en évidence un modèle économique non durable sur le long terme.

Nous avons pour habitude de dire que les cours d'instrument étaient proposés à prix coûtant et que le bon taux de remplissage des orchestres permettait de dégager quelques bénéfices.

Les subventions, quant à elles, couvraient nos frais de structure.

Or, comme nous le verrons dans la présentation du rapport financier, les cours d'instrument étaient en réalité vendus à perte.

Par ailleurs, lors des dernières augmentations tarifaires, nous avons sous-estimé l'impact financier des réductions accordées aux adhérents (étudiants, familles, etc.). Ce geste commercial, tout à fait légitime, représente à lui seul 8,5 % de notre chiffre d'affaires.

En outre, ces dernières années, les subventions versées par les collectivités ont diminué, ou, dans le meilleur des cas, n'ont pas suivi l'inflation. Qu'en sera-t-il dans les années à venir ?

Enfin, l'année 2024 a été marquée par une très forte augmentation de la masse salariale liée aux augmentations de salaires conventionnelles des professeurs, accentuant davantage nos difficultés financières.

Conséquences et Objectifs pour la prochaine rentrée :

Nous avons été contraints de revoir notre grille tarifaire pour la rentrée prochaine. Notre objectif était de la rendre plus juste, plus équilibrée et plus lisible, tout en restant fidèle à l'ADN de l'école : le plaisir de la musique et la pratique collective.

Cette nouvelle tarification doit nous permettre de réduire progressivement notre dépendance aux subventions des collectivités, lesquelles ont vocation à diminuer à terme, voire à disparaître.

Nous devons veiller, dans le temps, à l'équilibre entre les tarifs appliqués et le coût réel de l'ensemble de nos prestations.

La recherche de nouvelles prestations extérieures demeure une priorité stratégique pour l'école.

Par ailleurs, d'autres pistes de réflexion sont en cours, notamment pour optimiser l'utilisation des locaux pendant les plages horaires actuellement peu sollicitées par nos adhérents.